

Lyon, le 22 novembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Vous devez soutenir l'épreuve du Diplôme d'Études Spécialisées dans les 12 mois suivant la fin de votre internat.

Vous êtes en fin de cursus : 6 semestres accomplis et validés.

Vous avez réalisé tous les enseignements obligatoires

Vous êtes concerné par la session d'avril 2024 soit le

MARDI 09 AVRIL 2024

de 09 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30

- Il est essentiel de faire le point sur la validation de vos enseignements qui vous permettent de vous inscrire et impératif de transmettre les documents nécessaires.
- **Rappel** : si des journées n'ont pas été effectuées vous devrez les récupérer avant votre soutenance sinon vous ne pourrez pas présenter votre DES – vous pouvez retrouver les dates sur le calendrier établi par le DMG)

CRITERES POUR POUVOIR PRESENTER VOTRE SOUTENANCE DE DES :

- **Avoir validé tous les stages du DES (selon la maquette),**
- **Avoir effectué et validé tous les enseignements obligatoires, Avoir validé le tutorat, accord écrit du tuteur qui est indispensable (prenez rendez-vous avec votre tuteur)**
- **Avoir participé à 6 séances de FMC et en fournir les 6 photocopies** accompagné de la fiche de suivi des enseignements (à transmettre par courrier à l'adresse UFR Lyon Sud – BP 12 – 69621 OULLINS Cedex).

Déroulement en pratique de l'oral : durée 30 minutes

Lors de la soutenance, vous apporterez aux membres du jury :

- Votre carnet de bord sur support informatique, « Permettre un accès à votre portfolio (et non pas journal de bord) le jour de la soutenance (sur clef)
- Le diaporama de votre présentation orale :
Présentation orale du mémoire de synthèse, environ 20 minutes sous forme de diaporama (15 diapos). Questions du jury et délibération

Votre demande d'inscription à la présentation de votre DES devra s'effectuer **par mél** avant le 15 janvier 2024 à catherine.rimoux@univ-lyon1.fr (veuillez noter vos coordonnées : adresse postale, téléphone ; mél.)

Vous serez convoqué officiellement par email sitôt les jurys constitués

→ Éléments du dossier à envoyer à catherine.rimoux@univ-lyon1.fr au plus tard le 20 février 2024 :

- Validation du carnet de bord, signée de votre tuteur lors de l'évaluation de phase d'approfondissement,
- Un exemplaire du mémoire de synthèse sous format électronique (.doc, .docs, .pdf).

Celui-ci sera transmis aux membres du jury qui devront les lire et cela prends du temps selon le nombre.de dossiers
Merci de respecter les consignes.

Comme pour toute spécialité, si votre mémoire de synthèse et votre présentation ne correspondent pas à l'exigence du jury, votre DES ne sera pas validé. Dans ce cas, il vous sera demandé, soit de refaire un travail à présenter 6 mois plus tard, soit de venir le présenter devant la commission inter régionale du DES (qui se tient les jours suivant dans l'une de quatre facultés de l'inter région). Nous vous rappelons que vous avez 6 ans après le début de votre DES pour présenter votre thèse.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à Madame la Professeure S. ERPELDINGER
Coordonnatrice de Médecine Générale (sylvie.erpeldinger@univ-lyon1.fr).

Votre certificat de validation de DES vous sera remis seulement le jour de votre soutenance de thèse.

Commission régionale le 11 avril 2024